

# ECHOS DE PIGNY

Bulletin municipal  
N°91



2 • 927 !



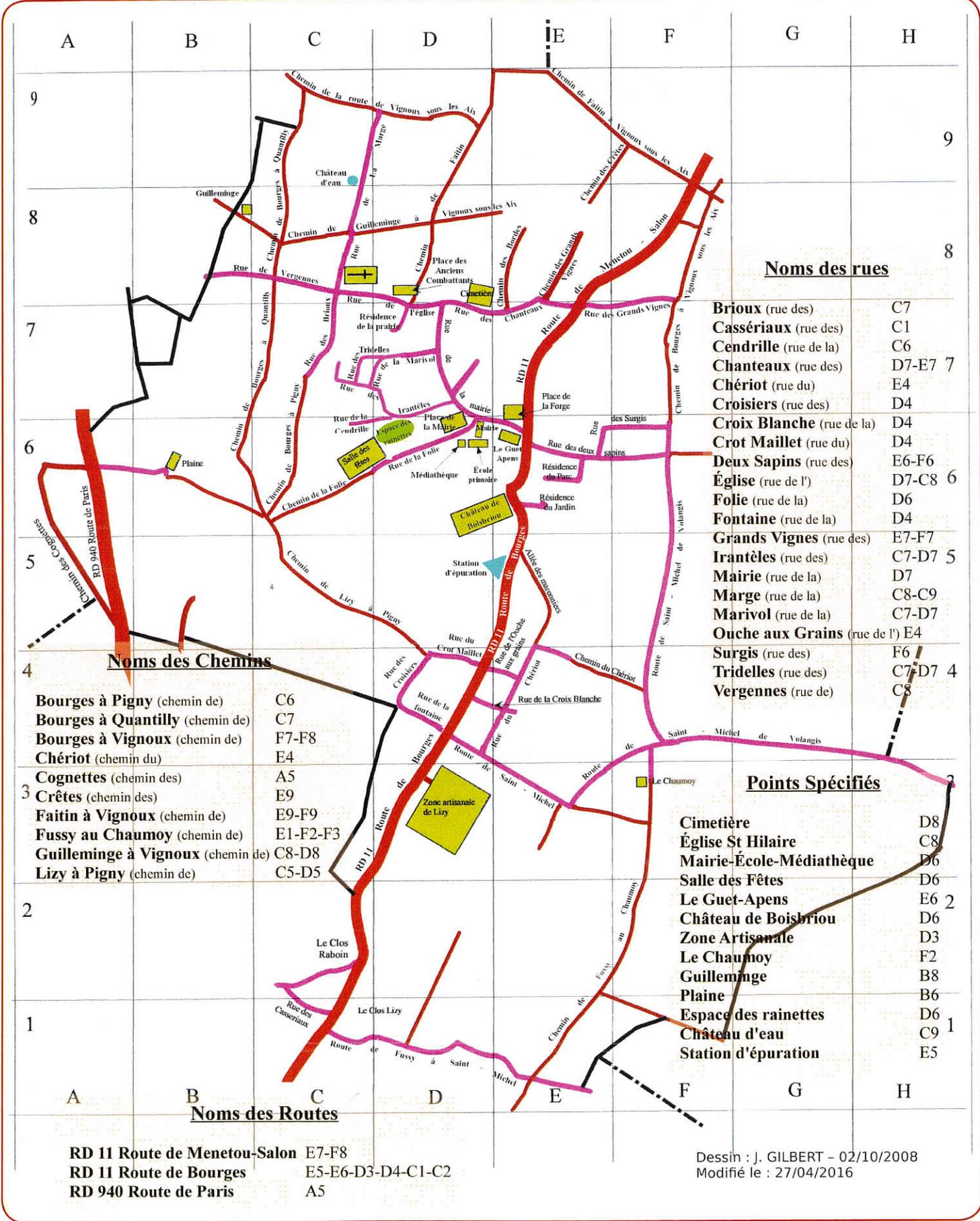
11 • Zéro pesticide



22 • Atelier  
du mercredi



# PLAN DE PIGNY



Dessin : J. GILBERT - 02/10/2008  
Modifié le : 27/04/2016

## Conseil Municipal

- Editorial - p 2
- Renseignements pratiques - p 3-4
- Calendrier des manifestations - p 4
- Mot de la secrétaire - p 5
- Flash Nusances Sonores - p 5
- Travaux - p 6-7
- Médiathèque - p 8-9
- La vie à l'école - p 10
- Objectif zéro pesticide - p 11
- Nos partenaires - p 12-13
- Travaux place de la Mairie - p 14-15
- Compte administratif 2015 - p 16-17
- Nos partenaires - p 18

### **FLASH** *Rappel !*

Les bacs à ordures de l'école primaire et de la salle des fêtes sont destinés aux déchets produits par ces bâtiments et non, comme cela se produit fréquemment, à recueillir des déchets de particuliers.

La même remarque s'applique à l'espace déchets du cimetière.

En comptant sur la compréhension de tous.

## Foyer Rural

- Le mot du Président - p 19
- Section Café-Littéraire - p 20
- Section Chorale - p 21
- Section Atelier du Mercredi - p 22
- Section «Les Amis de l'Ecole» - p 23
- Section «Les Illuminées» - p 23
- Section Natation - p 24
- Section Patchwork - p 25
- Amicale Vigneronne de saint Vincent - p 25
- Nos partenaires - p 26
- Mémoire vive - p 27-28



# 927 !

## Préserver et développer

Le recensement de la population de Pigny a eu lieu en début d'année 2016. Je vous remercie de votre bon accueil à notre agent recenseur, Monique LAISSUS. Les premiers chiffres font apparaître une augmentation de notre population, 927 habitants soit **plus de 26 % depuis l'année 2000**. Cette progression est continue depuis les années 80.

On peut penser qu'après les années d'exode rural et l'attirance de la ville dans les années d'après guerre, les flux s'inversent. Le désir d'habiter à la campagne près de la ville, rend de plus en plus attractive notre commune de Pigny.

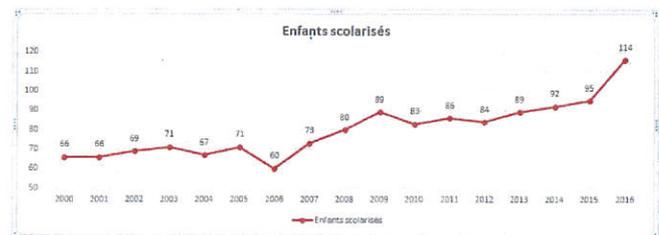


**Faut-il s'en réjouir ?** Certainement. Tant de communes de notre pays et de notre département perdent de la population et voient peu à peu leurs écoles fermer, suivies rapidement par leurs commerces, leurs services et la vie associative. La perte de la population fait peu à peu « boule de neige » et ces communes perdent toute vie et ne sont plus qu'un rassemblement géographique disparate de quelques maisons sans liens entre les habitants. Cette désertification est-elle une fatalité ? Ou peut-on croire qu'un projet fort, une action tenace et des circonstances favorables puissent inverser la courbe ?

**Le rôle d'une municipalité est :**

- d'anticiper et de conforter le développement
- de permettre le maintien des commerces,

- de prévoir son plan local d'urbanisme et d'assainissement pour organiser au mieux l'accueil des populations nouvelles,
- de préserver les espaces naturels et les terres agricoles,
- de favoriser l'accueil des élèves en adaptant les écoles et les moyens humains au nombre croissant des enfants.



Ce sera un vrai bonheur pour nous d'accueillir à la rentrée une nouvelle classe, une cinquième classe. Notre école aura gagné deux classes ainsi en quelques années. La croissance du nombre d'élèves est continue, passant de 66 élèves en 2000 à 114 en 2016. Les nombreuses naissances de ces dernières années assureront la pérennité de cette classe.

Cette croissance de population crée également une dynamique de la vie associative. Au-delà de l'aspect comptable de cette évolution, c'est bien sûr le défi principal : tout mettre en œuvre pour que Pigny continue à être un village où il fait bon vivre ensemble avec ses voisins, grandir en conservant une qualité et un cadre de vie agréable au cœur de la campagne dans une ruralité active et partagée.

**Préserver et développer.**

Bienvenue à tous les nouveaux habitants et bonnes vacances ensoleillées.

# COMMUNE DE PIGNY

## MAIRIE

Tél. 02 48 69 31 45 - Fax 02 48 69 54 95

## ECOLE ELEMENTAIRE

Tél. 02 48 69 70 31

## ECOLE MATERNELLE

Tél. 02 48 69 44 14

## SECRETARIAT

Ouvert au public le :

Mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30  
Mercredi de 9h à 12h  
Vendredi de 13h30 à 17h30  
Samedi de 9h à 12h

## MEDIATHEQUE

Tél. 02 48 69 70 30

Ouverte au public le :

Lundi de 17h à 19h  
Mercredi de 14h30 à 17h30  
Vendredi de 14h30 à 17h30  
Samedi de 10h à 12h  
Tous les 2<sup>e</sup> dimanche du mois de 10h à 12h

## MAIRE

Bernard ROUSSEAU 06 62 74 49 39

## ADJOINTS

Patrick RICHARD 06 43 79 90 85  
Patrick PARFAIT 06 78 89 35 44  
Philippe DUBOIS 06 58 70 22 28  
Isabelle CLAVIER 06 99 29 21 59

## CONSEILLERS MUNICIPAUX

Jean Pierre AUGE 07 50 34 59 61  
Michel CHASGNEAU 02 48 64 57 91  
Dominique COURILLEAU 02 48 64 11 93  
Monique DEMOULE 02 48 69 31 22  
Mickaël GENESTE 02 48 69 31 74  
Céline HENG 06 66 80 53 01  
Christine LOUBEYRE 02 48 69 42 71  
Patricia MARTINS 02 48 69 45 85  
Valérie MULON 02 48 65 80 04  
Gilles PINAUD 06 70 89 47 22

## QUELQUES ADRESSES INTERNET UTILES :

Site internet de Pigny : [www.pigny.fr](http://www.pigny.fr)

Commune de Pigny : [mairie.pigny@wanadoo.fr](mailto:mairie.pigny@wanadoo.fr)

CCTV : <http://www.terresvives.fr>

Conseil Départemental du Cher : <http://www.cg18.fr>

Conseil Régional du Centre : <http://www.regioncentre.fr>

## ETAT CIVIL DU 1<sup>er</sup> SEMESTRE 2016

### NAISSANCES :

Leia BASHOTA  
née le 25 décembre 2015 à Saint-Doulchard

Ezio LAMI  
né le 18 février 2016 à Saint-Doulchard

Azad MORCICEK  
né le 24 février 2016 à Bourges

Cloé JACQUET  
née le 18 mars 2016 à Bourges

Samuel VORAVONG  
né le 25 avril 2016 à Bourges

Antoine PELLERIN  
né le 11 mai 2016 à Orléans

### DECES :

Madame Geneviève CAILLOT  
décédée le 31 janvier 2016 à Bourges

Monsieur Jean ORBACH  
décédé le 11 juin 2016 à Pigny

# RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

## CULTE DECHETERIE DE ST MARTIN

Catholique - Presbytère de  
SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY  
Tél. : 02 48 64 50 50

Route de Méry es Bois  
18110 Saint-Martin d'Auxigny Tél. 02 48 64 55 02

## EQUIPEMENT DDT TELEPHONE

Subdivision des AIX-D'ANGILLON  
1 chemin des Groseilles - Tél. : 02 48 66 61 30

France Télécom - 5, rue Edouard Branly  
18000 BOURGES - Tél. : 10-14

## GENDARMERIE TRESOR PUBLIC

SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY  
Tél. : 02 48 66 69 00

LES AIX D'ANGILLON  
Tél. 02 48 64 40 72

### Ouverture :

Lundi au samedi : de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h  
Dimanche et jours fériés : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Ouverture des bureaux du lundi au vendredi.  
De 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h  
(le vendredi ouvert uniquement le matin)

## LA POSTE TRANSPORTS URBAINS

SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY  
Tél. : 02 48 66 58 41

Ouverture : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 15  
et de 14 h à 17 h 30, et le samedi de 9 h à 12 h

FUSSY - Tél. : 02 48 69 30 00

Ouverture : lundi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h 30  
mardi et samedi de 9h à 12h. Fermée le mercredi

Autobus d'aggloBus - 23/31, bd Foch  
18023 BOURGES Cedex - Tél. : 02 48 48 58 58  
STU - 23, rue Théophile Lamy - 18006 BOURGES  
Tél. : 02 48 50 82 82

Information et vente Espace Nation  
1, place de la Nation - 18000 BOURGES  
Tél. : 02 48 27 99 99 - [www.agglobus.com](http://www.agglobus.com)  
Guide-bus, horaires, vente de carnets de tickets  
et abonnements : Mairie de Pigny

## CCTV TRANSPORTS SCOLAIRES

Zone Activités - 20, route du Créton  
18110 VASSELAY  
Tél. : 02 48 23 03 40 Accueil/Standard

Effectués par aggloBus  
Inscriptions : Information et vente Espace Nation  
1, place de la Nation - 18000 BOURGES  
Tél. : 02 48 27 99 99 (possibilité de demande  
d'abonnement scolaire par correspondance -  
imprimés à demander à la Mairie)

## VERRE COMMERCES

Bac en dépôt près de la salle des fêtes  
et de la zone artisanale de Lizy

Le Guet-Apens - Tél. 02 48 64 64 31  
Le Verger de Lizy - Tél. 02 48 65 39 69  
La pizza d'Huguette - Tél. 06 95 10 93 37

## BENNE A VETEMENTS

Près de la salle des fêtes

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2<sup>e</sup> SEMESTRE 2016

14 JUILLET ~ Fête Nationale

28 AOÛT ~ Brocante du Foyer Rural

2 OCTOBRE ~ Saveurs d'automne du Foyer Rural

9 OCTOBRE ~ Randonnée pédestre des Terres Vives à Pigny

6 NOVEMBRE ~ Bourse aux jouets,  
vêtements enfants et puériculture des Amis de l'Ecole

11 NOVEMBRE ~ Commémoration  
armistice 1914-1918

20 NOVEMBRE ~ Repas annuel  
et fête des anciens de la commune

16 DÉCEMBRE ~ Spectacle de Noël des enfants  
de l'école. Les Amis de l'Ecole

## MOT DE LA SECRETAIRE

*Filiation de l'enfant  
d'un couple non marié :*

Cécile Durreau



### RECONNAISSANCE :

Lorsque les parents ne sont pas mariés, la filiation s'établit différemment à l'égard du père et de la mère. Pour la mère, il suffit que son nom apparaisse dans l'acte de naissance pour que la maternité soit établie. En revanche, pour établir sa paternité, le père doit faire une reconnaissance (avant ou après la naissance de l'enfant).

**Avant la naissance :** le père et la mère peuvent reconnaître leur enfant avant la naissance ensemble ou séparément. La démarche se fait dans n'importe quelle mairie. Il suffit de présenter une pièce d'identité et de faire une déclaration à l'état civil.

L'acte de naissance est rédigé immédiatement par l'officier d'état civil et signé par le parent concerné ou par les deux en cas de reconnaissance conjointe. L'officier d'état civil remet une copie de l'acte qu'il faudra présenter lors de la **déclaration de naissance**.

**Au moment de la déclaration de naissance :** dès lors que le nom de la mère figure dans l'acte de naissance de l'enfant, la filiation maternelle est automatique et la mère n'a pas de démarche à faire. En revanche pour établir la filiation paternelle, le père doit reconnaître l'enfant. Il peut le faire à l'occasion de la déclaration de naissance, c'est-à-dire dans les 3 jours qui suivent la naissance. Elle est alors contenue dans l'acte de naissance de l'enfant. Le père doit s'adresser à la mairie du lieu de naissance.

**Après la déclaration de naissance :** dès lors que le nom de la mère figure dans l'acte de naissance de l'enfant, la filiation maternelle est automatique et la mère n'a pas de démarche à faire. En revanche, pour établir la filiation paternelle, le père doit reconnaître l'enfant. La reconnaissance peut se faire dans n'importe quelle mairie.

Le père doit présenter une pièce d'identité et faire une déclaration à l'état civil. Il est conseillé de se munir d'un acte de naissance de l'enfant ou du livret de famille. La mairie de naissance indiquera cette reconnaissance en mention de l'acte de naissance de l'enfant, ainsi que dans le livret de famille.

## FLASH

*Nuisances sonores*

### RESPECT DU VOISINAGE

**Texte de l'arrêté municipal n° 2015-022 du 15 juin 2015  
portant réglementation des nuisances sonores :**

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scies mécanique...

**Ne peuvent être effectués que :**

**DU LUNDI AU SAMEDI :** de 8h30 à 12h et de 14h à 19h

**LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS :** de 10h à 12h et de 15h à 19h

## Pigny grossit ! L'école aussi !

### Ecole maternelle aménagement de toilettes :

927 habitants recensés récemment, la population de Pigny progresse et rajeunit, et par conséquent les enfants en âge scolaire également.

95 enfants sont scolarisés en 2016,

114 sont annoncés à la rentrée prochaine.

Une 5<sup>e</sup> classe destinée aux élèves de maternelle serait donc ouverte à la rentrée.

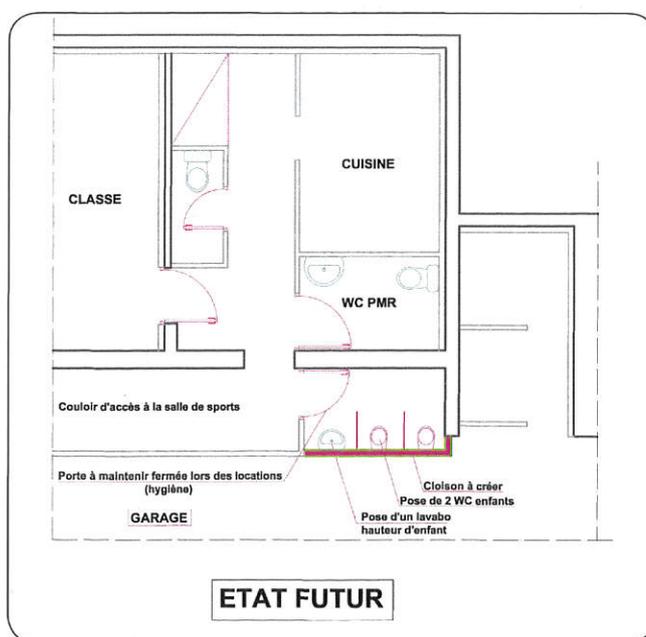
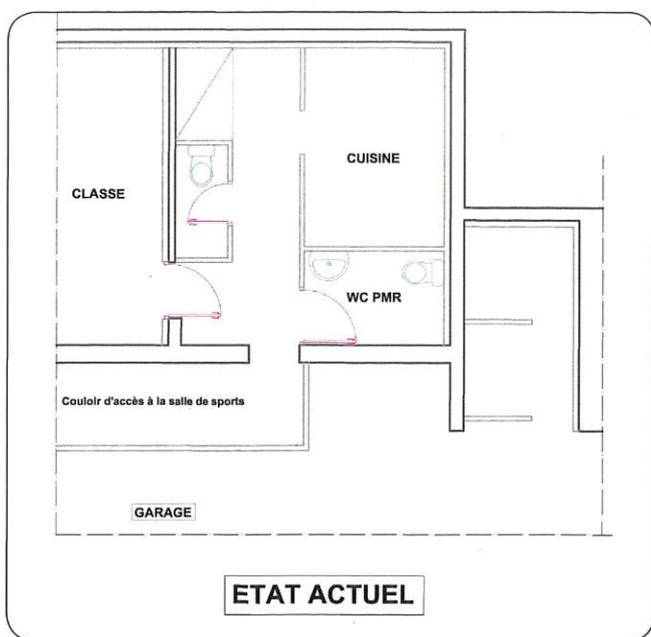
Tout avait été anticipé pour permettre cette évolution dans le programme de construction de la nouvelle école.

Dès la rentrée de septembre, l'ensemble des élèves des cours primaires (3 classes) sera regroupé dans la nouvelle école proche de la mairie.

Les 2 classes maternelles occuperont les locaux situés au rez de jardin de la salle des fêtes.

Afin d'offrir le maximum de confort aux jeunes enfants et permettre aux enseignants, ainsi qu'au personnel de service, de travailler dans les meilleures conditions ; nous aménageons actuellement un espace sanitaire adapté proche des classes, en extension des toilettes existantes de la salle des fêtes.

Les travaux sont en cours de réalisation par les employés communaux pour un montant de 3 500 €.





## Bâtiment municipal du Guet-Apens

### Aménagement d'une cuisine

Comme le soulignait Rémy Beurion dans son article du Berry Républicain du 22 février dernier, Pigny « réussit l'exploit de ne pas appartenir aux 26 000 villages français privés de bistrot ».



Pour que perdure ce « beau lieu de la démocratie ordinaire et citoyenne », et afin que « tout le monde s'y retrouve, toutes générations confondues pour se rencontrer » il nous a paru indispensable de mettre à disposition de Fabrice MARTEDDU un outil de travail digne de la notoriété du lieu et, par la même, du rayonnement de la commune.

En effet il devenait difficile pour lui de développer son activité de restauration dans une cuisine ou plutôt un réduit de 6 m<sup>2</sup>.

Il convient de rappeler qu'à l'origine, le programme de construction du multiservice ne comportait pas la fonction restauration.



Nous avons donc décidé de réaliser une cuisine spacieuse, fonctionnelle et aux normes au plus proche de la salle de restauration, en utilisant la zone destinée à l'épicerie.

L'épicerie, étant quant à elle, transférée dans l'ancienne cuisine.

Les travaux ont été réalisés en un temps record de 15 jours au début de l'année, par des entreprises locales, avec la participation très active de Fabrice, afin de réduire au maximum le coût d'investissement de l'opération qui s'est limité à 15 000€ pour le local ; le matériel restant à la charge du locataire.



Cette cuisine qui est maintenant opérationnelle satisfait pleinement les utilisateurs tout en valorisant le patrimoine communal du cœur de village.





Après 9 mois d'ouverture dans ses nouveaux locaux, la médiathèque est véritablement un lieu de vie que chacun s'approprie selon ses besoins ou ses envies, pour emprunter, consulter, accompagner, rencontrer, discuter, jouer ou tout simplement visiter, découvrir.

## La médiathèque accueille... *Service public gratuit ouvert à tous*

Chacun peut emprunter autant de documents (livres, CD et DVD) qu'il souhaite (pas de limite de nombre), pour une durée de 90 jours sauf pour les nouveautés (1 mois).

Il est possible de consulter le catalogue en ligne sur : [www.terresvives-bibliotheques.fr](http://www.terresvives-bibliotheques.fr) et de réserver des documents de la médiathèque en ligne.

Une **grainothèque** offre la possibilité d'échanger des graines, entre particuliers : chacun peut apporter ou prendre des graines de légumes ou de fleurs.



### HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi 17h-19h  
Mercredi 14h30-17h30  
Vendredi 14h30-17h30  
Samedi 10h-12h  
Deuxième dimanche  
du mois de 10h à 12h

### OUVERTURES DU DIMANCHE

10 juillet  
11 septembre  
9 octobre  
Animation cuisine : recettes avec du miel  
13 novembre  
11 décembre

Animation : Décors de Noël

### OUVERTURES D'ÉTÉ

Les lundis et samedis du 14 au 31 juillet

### CONGÉS

Du 1<sup>er</sup> au 21 août  
Le lundi 31 octobre  
Du 20 décembre au 2 janvier 2017





## La médiathèque renouvelle ses documents...

### *Par des achats :*

- Une vingtaine de romans par an au moment des rentrées littéraires (janvier et septembre).
- Les CD au moment du Printemps de Bourges et du festival L'Air du temps de Lignières et en fin d'année.
  - Les DVD une fois dans l'année à l'automne
- Les BD, BDA et Mangas au début d'été et en automne.
  - Les documents pour la jeunesse plutôt au printemps et à l'automne.
  - Les documentaires plutôt en septembre.

### *Par des échanges :*

- 2 fois dans l'année, environ 500 documents sont échangés à la Direction de la Lecture Publique (DLP).
- 1 fois par mois jusqu'à 100 documents peuvent être échangés (50 livres + 30 CD + 20 DVD).
- 2 fois dans l'année, la DLP propose une présentation de nouveautés (1 pour la jeunesse et 1 pour les adultes), moments où peuvent être empruntés une vingtaine de nouveaux documents.



*Les accueils des classes  
Atelier "Je trie... jeux tri du 1<sup>er</sup> juin*

## La médiathèque s'anime...

### Un apéro lecture aura lieu

le 9 septembre 2016 à 19h

### Du 28 septembre au 29 octobre

*Dans le cadre des animations coordonnées de la Direction de la lecture publique du Cher sur le thème de « L'animal et l'Homme »*

### « Bzz ... mon amie l'abeille »

#### Une Exposition

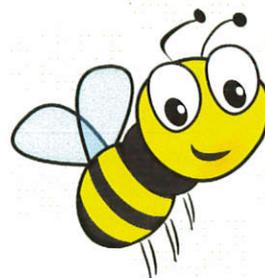
du 28 septembre au 29 octobre,  
en partenariat avec le Rucher Ecole de Bourges  
à la Médiathèque  
(jours et heures habituels d'ouverture)  
*« La vie des abeilles  
et le travail de l'Apiculteur »*

#### Un Atelier cuisine

dimanche 9 octobre  
de 10h30 à 11h30,  
à la médiathèque  
*« Recettes avec du miel »*  
Tout public, inscription conseillée

#### Une Conférence

le vendredi 14 octobre  
à 18h30  
à la Médiathèque  
*« La vie des abeilles dans l'environnement  
du XXI<sup>e</sup> siècle »*  
Par M. Vidaillac, président  
du Rucher Ecole de Bourges





# LA VIE A L'ECOLE

Comme prévu, les élèves de PS/MS et GS/CP ont emménagé dans leurs nouveaux locaux en janvier. Tous les enfants de l'école sont donc maintenant bien installés pour bien travailler !

## CLASSE PS/MS



En plus de cette belle classe lumineuse, les enfants peuvent faire la sieste dans un beau dortoir tout neuf !

## CLASSE GS/CP



En cette fin d'année scolaire, souhaitons une bonne réussite pour la suite de leurs études aux CM2 qui quittent l'école primaire pour le collège : Jules Delandines, Rémi Dubois, Timothé Frémiot, Quentin Germes-Dupuy, Alexy Lemaitre, Inès-Noémie Ribot et Adèle Trinquart. Souhaitons également la bienvenue aux nombreux nouveaux élèves pour la prochaine année.

Bonnes vacances d'été à tous  
Nathalie DUPUIS - Directrice de l'école



Nous poursuivons nos efforts afin d'apporter notre contribution pour la réduction de l'utilisation des pesticides. La journée « Tous à nos binettes pour la planète » permet d'offrir un échange entre les différents acteurs de la commune (habitants, agents et élus).

## 2<sup>e</sup> ÉDITION DE LA JOURNÉE « TOUS À NOS BINETTES POUR LA PLANÈTE »

Malgré une météo capricieuse, quelques courageux jardiniers sont venus participer à notre démarche. Servi devant la médiathèque, un petit café a réchauffé tout le monde avant de commencer et nous avons débuté notre parcours.



**Rue de la mairie :** Le gravillon apporté cette année permet d'avoir un trottoir plus propre mais il est difficile à travailler et n'est pas pratique pour les poussettes et les fauteuils roulants. D'autres revêtements sont à l'étude afin de



**Mairie :** le nouvel aménagement de la mairie intègre la problématique de la réduction des pesticides. L'utilisation de plantes couvre-sol et de revêtement imperméable permet de limiter les interventions de désherbage.

**Guet-Apens :** les massifs de plantes couvre-sol sont envahis d'herbes malgré un paillage synthétique. Un apport de sable sur ce revêtement limitera le cumul de matières à la surface du paillage et réduira le désherbage.

**Route de Bourges :** quelques variétés de plantes couvre-sol ont été plantées au mois d'octobre au pied des arbres. Le désherbage manuel sera nécessaire le temps qu'elles occupent tout l'espace.

**Rue des Surgis :** le massif créé l'an dernier pour recycler les déchets de tonte prend forme. Les plantes qui s'y trouvent ont été récupérées lors de l'arrachage des massifs de la mairie. D'autres plantes viendront compléter l'aménagement. Les grandes surfaces enherbées sont tondues afin de maîtriser le développement des adventices.

remédier à ces problèmes.

**Place des anciens combattants :** la pelouse n'est pas pratique à entretenir. Un aménagement plus fonctionnel et plus fleuri sera créé afin de répondre aux besoins. En attendant, les déchets de tonte serviront de paillage.

**Lotissement des Tridelles :** Le problème est le même que pour la place des anciens combattants.

**Espace des rainettes :** le paillage avec les déchets de tonte fait bien son travail. Le bord des allées sera tondu régulièrement et le reste moins fréquemment.

La matinée s'est achevée par un apéritif et un repas offert par la municipalité.

Pour continuer à réduire l'utilisation des pesticides, nous allons devoir modifier certains aménagements afin de les rendre plus fonctionnels et d'y intégrer la problématique des pesticides.

## A LA DÉCOUVERTE DES HERBES FOLLES ANIMÉE PAR BERNARD SOUDÉE DE NATURE 18

Animée par un homme passionné, cette initiation a permis de découvrir des plantes aussi intéressantes qu'utiles. Elles sont présentes partout, inutile de faire des kilomètres pour les trouver.

Il suffit de regarder une pelouse, un accotement ou une prairie. Nous en avons trouvé le long de la haie qui borde le parking de l'école maternelle. Elles permettent de connaître la nature d'un sol, de nourrir et d'héberger certains insectes et sont même comestibles (pour certaines).

Nous avons appris également qu'il n'y a pas de mauvaises herbes, c'est juste qu'elles se développent parfois là où on ne le souhaite pas.

Selon la gestion de l'espace où elles se trouvent, des espèces peuvent se développer plus que d'autres.

Ce qui est important à retenir c'est que la présence de ces herbes est inévitable et indispensable au jardin pour le maintien d'un équilibre naturel.

**CAVE**  
*Prévost*  
Vins AOC  
**Menetou-Salon**



3, route de Quantilly - 18110 Vignoux sous-les-Aix - Tél./Fax 02 48 64 68 36  
www.cave-prevost.com contact@cave-prevost.com

Labus d'alcool nuit gravement à la santé

**Le Verger de Lizy**  
Pommes  Poires   
& produits régionaux  
Magasin Vente directe producteur  
**02 48 65 39 69**



**SOTEBΔ**  
CENTRE

**PEINTURES  
REVETEMENTS  
SOLS ET MURS  
CARRELAGES**

56, Avenue des Prés-le-Roi 18230 Saint-Doulchard Tél : 48.24.68.61 Fax : 48.65.37.87

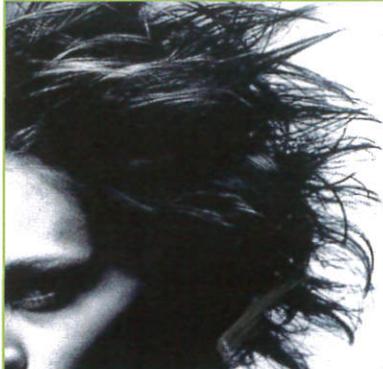


Tout ce qui concerne les sols et les murs  
CARRELAGE - FAIENCÉ - MARBRE  
*Melchor Lopez Sarl*  
Entreprise certifiée Qualibat

23 route de Bourges  
18110 Pigny-Lizy  
Tél/Fax 02 48 69 32 03

Siren 494 910 730 00014 & Fr 53





**Estalia**  
*Coiff*

Centre cial  
place Jean Moulin  
18110 FUSSY  
Tél : 02 48 69 34 22

Marilène vous accueille  
du mardi au samedi  
de 9h à 19h

TECHNIC MOTOR'S

ATELIER SPECIALISE - PORSCHE -

Diagnostic de dernière génération

Entretien, Réparation tous véhicules

--- Technic Motor's ---  
**02 48 20 13 46**

Votre garagiste à SAINT GEORGES SUR MOULON

TRANSPORTS  
**DeLandines**  
*Lucky*

TRANSPORTS DE MARCHANDISES  
Lucky DELANDINES

Tél : 06 60 08 24 14 transportsdelandines@gmail.com

8 bis rue Creuse 18110 FUSSY

**OUVERT TOUS LES JOURS**



**LE GUET-APENS**

2, route de Bourges  
18110 PIGNY  
**02 48 64 64 31**

**BONDON**  
Anciens  
**Ets PERRUCHOT**



**Emmanuel**

VENTE • REPARATION • DEPANNAGE  
BOBINAGE MOTEURS  
POMPES • OUTILLAGE PORTATIF  
MACHINES DE NETTOYAGE INDUSTRIEL

12 rue des chardons  
18110 FUSSY

Tel: **02.48.69.40.80**  
Fax: **02.48.69.38.04**  
EMMANUEL.BONDON@WANADOO.FR

**TAXI** Emmanuel  
**PAVIOT**



**PIGNY**  
**02 48 55 15 99**

Communes de Stationnement :  
Pigny - Trouy - St-Florent-sur-Cher

Fax : **02 48 02 05 41**



**FABRICE IVENS**  
Artisan peintre

Installé depuis 2000

peintre-bourges.fr  
06 66 64 05 68  
fabrice@peintre-bourges.fr

**CONCEPT SYSTEM NRGY**

Mise en service  
Maintenance  
Dépannage



Chauffages : Fioul, Gaz, Pompe à chaleur  
Climatisation, Energies renouvelables  
Ballon thermodynamique & solaire

**EIRL LOIC FARESCOUR**  
5 rue de croisiers 18110 pigny

csnrgy@gmail.com

tel/fax: **02 48 48 09 60**

**Le Comptoir**  
de Saint Georges



BISCUITERIE  
Cannelle  
et  
Bergamote  
ARTISANALE

55, route de Bourges - 18110 St-Georges/Moulon  
**02 48 64 77 77**

**LM** L'imprimerie  
du Mont Henri IV

6, rue de Sully • 18250 Henrichemont  
02 48 26 71 05 • sarl.imprimeriedumonthenri@neuf.fr



Toutes impressions... Créations...

**R.CREATION MIXTE**

Maryline et Céline vous coiffent sur rendez-vous

Pour vos cheveux, soin classique ou naturel et biologique

Mardi 9h/12h - 14h/19h  
Mercredi, jeudi, vendredi 8h30/12h - 14h/19h  
Samedi 7h30/16h30 (domicile le jeudi sur rdv)

16 ROUTE DE PARIS 18110 FUSSY  
TEL:02.48.69.44.37

**EVASION**

COMMUNICATION  
PAR L'EVENEMENT

LOCATION DE MOBILIER

1 rue Maryse Bastié - ZAC de Lizy - 18110 PIGNY  
**Tél 02 48 70 40 40**

## La PLACE

Pigny n'a pas de place centrale au cœur du village entre l'église et la mairie comme de nombreux villages de France, notre commune est dispersée en plusieurs lieux de vie. Pourtant, depuis toujours l'espace près de la mairie est appelé La Place.



Des générations d'enfants se sont retrouvées pour jouer discuter, se rassembler. Avant qu'elle ne soit un terrain de handball et de tennis, c'était une grande prairie.

Dans les années cinquante et soixante, les écoliers attendaient avec impatience que l'herbe soit coupée en juin, c'était alors le signe que les grandes vacances approchaient, pendant les longues récréations de la fin juin, tous les élèves étaient mobilisés pour construire des cabanes sur la place

avec l'herbe coupée et des branchages, ils étaient comme une armée de fourmis à travailler pendant des heures à leurs constructions éphémères. C'était le rite de l'entrée dans la période estivale.

Il fallait conforter ce rôle central de la place, conforter son rôle de lieu de rassemblement, affirmer cet espace comme le cœur de notre village. C'est le sens des travaux entrepris devant la mairie et dans l'ancienne cour de l'école.





2 axes majeurs devaient être respectés pour la création de la place de la mairie : l'accès aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) et une approche environnementale de l'urbanisme.



Ces 2 sujets importants pouvaient être perçus comme contraignants au début du projet. Notre architecte paysager M.P. MOUCHEBEUF d'Atelier Passage a su conjuguer esthétique, fonctionnalité tout en respectant le cahier des charges.

Pour les PMR, le déplacement, le stationnement et l'accès aux bâtiments de la mairie, de l'école et de la médiathèque devait être possible. Nous avons choisi le béton désactivé pour les chemins piétonniers avec une pente de 5% maximum.

Des matériaux naturels ont été utilisés : dallage en pierre pour les escaliers, pavés également en pierre pour délimiter

les différents espaces, sable compacté qui permet l'infiltration de l'eau.

Côté plantations, un maximum de variétés résistantes à la sécheresse ont été choisies avec un paillage en plaquettes de bois. Limiter les arrosages permet de limiter le temps d'entretien mais également un geste pour l'environnement. Enfin, pour garder en mémoire l'ancienne cour d'école, un préau a été construit. Du mobilier urbain a également été posé : bancs, banquettes, poubelles, râteliers à vélos. Ces équipements permettront aux habitants de profiter de ce lieu de rencontre.



# COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Le budget de la commune de Pigny se compose d'un budget principal et de 2 budgets annexes : Assainissement et Eau. Le Compte Administratif reprend exclusivement les réalisations effectives des dépenses et des recettes de l'exercice comptable.

COMPTE ADMINISTRATIF	Budget principal	Budget annexe Assainissement	Budget annexe Eau	BUDGET CONSOLIDÉ
Recettes de gestion	566 244 €	51 363 €	97 039 €	714 646 €
Dépenses de gestion	445 215 €	22 546 €	67 310 €	535 070 €
Épargne de gestion	121 029 €	28 817 €	29 730 €	179 575 €
Frais financiers	19 849 €	13 534 €	- €	33 383 €
Épargne brute	101 180 €	15 283 €	29 730 €	146 192 €
Remboursement de capital (hors remboursement anticipé)	21 593 €	9 112 €	- €	30 704 €
Épargne disponible	79 587 €	6 171 €	29 730 €	115 488 €
Dépenses d'investissement	933 491 €	58 925 €	10 553 €	1 002 970 €
Recettes d'investissement	548 081 €	357 400 €	- €	905 481 €
Besoin de financement	<b>385 411 €</b>	<b>- 298 475 €</b>	<b>10 553 €</b>	<b>97 489 €</b>
Emprunts nouveaux mobilisés	130 000 €	- €	- €	130 000 €
<b>Résultats de l'exercice</b>	<b>-175 823 €</b>	<b>304 646 €</b>	<b>19 176 €</b>	<b>147 999 €</b>
Résultats antérieurs	233 005 €	65 757 €	89 899 €	257 147 €
Fond de Roulement Final	57 182 €	238 888 €	109 075 €	405 146 €
Report Dépenses d'Investissement	- €	- €	- €	- €
Report Recettes d'Investissement	- €	- €	- €	- €
Résultats nets à reprendre	57 182 €	238 888 €	109 075 €	405 146 €

## BUDGET PRINCIPAL

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT



DEPENSES	MONTANTS	%
<b>1</b> Immobilisations en cours Travaux Bâtiments communaux (Ecole, Atelier Municipal, voiries, éclairage public...)	900 921 €	62,96%
<b>2</b> Charges de personnel et frais assimilés Salaires, charges...	225 201 €	15,74%
<b>3</b> Charges à caractère général Eaux, électricité, vêtements de travail, télécommunication, assurances, nettoyages...	134 947 €	9,43%
<b>4</b> Autres charges de gestion courante Cotisations, SDIS...	82 425 €	5,76%
Immobilisations corporelles : terrains, constructions...	30 408 €	2,12%
<b>5</b> Emprunts et dettes assimilées : capital de la dette à rembourser	21 593 €	1,51%
Charges financières : frais financiers, intérêts de la dette	20 809 €	1,44%
Immobilisations incorporelles : frais d'étude...	3 042 €	0,21%
Divers : atténuation de produits, charges exceptionnelles...	11 890 €	0,83%
<b>TOTAL</b>	<b>1 431 033 €</b>	<b>100,00%</b>

Les dépenses réelles du budget principal s'élevaient à 1 431 024 € et se décomposent comme suit : 473 677 € pour le fonctionnement (+13,08 % par rapport à 2014) et 957 356 € pour l'investissement (+75,26 %). Les principaux postes de dépenses de fonctionnement sont les charges du personnel pour 225 K€ suivi des charges à caractère général (électricité, chauffage, carburants, matériels et fournitures divers...) pour 135 K€. La forte évolution des dépenses d'investissement (+75,26% par rapport à 2014) s'explique principalement par les travaux des écoles et la Médiathèque. Le remboursement des emprunts s'élève pour les intérêts à 19 849 € et pour le capital à 21 593 € (respectivement pour +4,51 % et + 41,26 % par rapport à 2015). Avec un encours de dette sur le budget principal de 755 K€ en 2015 (647 K€ en 2014 soit + 16,75 %, le ratio de désendettement de 7,47 ans reste tout de même convenable (zone médiane). A partir de 2017 l'encours sera à nouveau en diminution du fait de l'extinction de 2 prêts.



## RECETTES DE FONCTIONNEMENT ET D INVESTISSEMENT



RECETTES		MONTANTS	%
1	<b>Subventions d'investissement</b> Subventions Etat, Région, Département...	299 856 €	23,89%
2	<b>Impôts et taxes</b> Contribution directes, attribution de compensation...	297 135 €	23,67%
3	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b> FCTCA, taxe d'aménagement...	248 225 €	19,78%
4	<b>Dotations, subventions et participations</b> Dotation nationale de péréquation, dotations forfaitaire, dotation solidarité rurale	184 909 €	14,73%
5	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	130 000 €	10,36%
6	<b>Divers</b> Produits des services du domaine et ventes, Produits exceptionnels, atténuation de charges.....	95 085 €	7,58%
<b>TOTAL</b>		<b>1 255 210 €</b>	<b>100,00%</b>

Les recettes du budget principal s'élèvent à 1 255 210 € et se décomposent comme suit : 566 K€ pour le fonctionnement (+2,54 % par rapport à 2014) et 689 K€ pour l'investissement (-17,19 %).

Les principales recettes de fonctionnement proviennent essentiellement des Impôts & Taxes pour 297 K€ (+6,83 % par rapport à 2014) et des Dotations, Subventions & Participations pour 185 K€ (+3,35 %).

Les recettes d'investissement s'élèvent 689 K€ et s'expliquent principalement par l'encaissement des subventions d'investissement pour 300 K€ (+53,85 %) et les dotations et fonds divers pour 248 K€ (-6,87 %).

En neutralisant l'encaissement des emprunts pour 2014 et 2015, les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 550 K€ pour 2015 (462 K€ pour 2014) soit une légère augmentation de +19,11 % par rapport à 2014.

Le besoin de financement étant minoré en 2015, seul 130 K€ ont été contracté (370 K€ pour 2014).

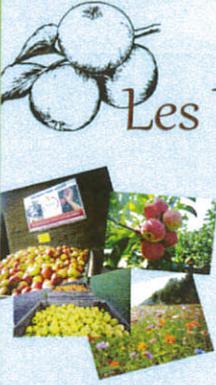
## BUDGET PREVISIONNEL 2016

Parce qu'il s'agit de deniers publics, et qu'un certain formalisme est obligatoire dans un souci de protection de l'argent public – la comptabilité communale exige d'établir dans un document l'ensemble des dépenses prévues et des recettes attendues pour une année. Ce document prévisionnel porte le nom de Budget Primitif (BP). Le budget prévisionnel 2016 a été voté à l'unanimité par le Conseil Municipal lors de sa séance du 24 mars 2016.

DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	158 884 €	Produits des services	60 350 €
Charges du personnel	235 873 €	Impôts et taxes	300 697 €
Atténuation du produits	2 050 €	Dotations et subventions	170 723 €
Charges de gestion courante	85 313 €	Autres produits de gestion	20 000 €
Charges financières	22 209 €	Excédent de fonctionnement	6 626 €
Charges exceptionnelles	1 000 €		
Dépenses imprévues	44 361 €		
Opération d'ordre de transfert entre section	8 706 €		
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>558 396 €</b>	<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>558 396 €</b>
Dépenses d'équipement	510 162 €	FCTVA - TLE - Taxes d'aménagement	75 242 €
Fonds de concours	23 285 €	Subventions reçues (dont RAR)	432 140 €
Concessions, droits similaires, licences	0 €	Excédent de fonctionnement capitalisé	92 567 €
Remboursement capital de la dette	39 823 €	Emprunts nouveaux	0 €
Opérations patrimoniales	1 157 €	Opération d'ordre de transfert entre section	8 706 €
Résultat déficitaire rajouté	35 385 €	Opérations patrimoniales	1 157 €
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>609 812 €</b>	<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>609 812 €</b>
<b>BUDGET PRÉVISIONNEL 2016</b>	<b>1 168 209 €</b>	<b>BUDGET PRÉVISIONNEL 2016</b>	<b>1 168 209 €</b>

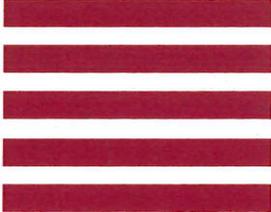
Besoin de fraîcheur fruitée ?

## Les Vergers de Bouy



De septembre à novembre,  
Tous les jours du lundi au dimanche :  
Le matin de 10h à 12h  
L'après-midi de 13h à 18h  
Quartiers hivernaux,  
Au domaine de La Plaine  
Les mercredis et samedis  
De 10h à 18h

Domaine de Bouy - Route de Paris  
18110 Saint Georges sur Moulon  
Tél. : 02 48 64 14 01 - Mob. 06 62 67 29 88  
<http://chevreau.wix.com/les-vergers-de-bouy>



a t e l i e r  
**CARRÉ D'ARCHE**  
Architectes

200, rue de Lazenay  
18000 Bourges

02 48 20 61 45

[atelier@carredarche.com](mailto:atelier@carredarche.com)



**stuv**  
**SARL DV ENERGIE**  
171, Route de la Charité  
18000 BOURGES  
**06 60 99 84 92**



MAÇONNERIE NEUF ET RÉNOVATION  
TRAVAUX PUBLICS  
AMÉNAGEMENT CHEMIN ET COURS

**SAS CAZIN** 34, rue des Vallières  
18220 LES AIX D'ANGILLON  
**02 48 64 40 83** [sascazin@orange.fr](mailto:sascazin@orange.fr)

**PIZZA À EMPORTER**  
ou à déguster au bar du Guet Apens

**LA PIZZ'**



**D'HUGUETTE**

Pour vos commandes :  
**06 95 10 93 37**  
2<sup>bis</sup>, route de Bourges - 18110 PIGNY



## GARAGE POULET

- Mécanique auto
- Vente et réparation  
Toutes Marques

Z.A. Les Dordonnes - 18110 FUSSY ☎ **48 69 38 96**



## MOT DU PRÉSIDENT

2016 est l'année de l'assemblée générale du Foyer Rural avec le renouvellement du tiers sortant. A l'heure où est rédigé cet article, le Foyer Rural est à la recherche de ce qui devient de plus en plus rare, voire presque introuvable : le bénévole, cette personne en voie de disparition qui est prête à donner de son temps et de son énergie pour participer à l'animation de sa commune.

Nous espérons que dans le prochain bulletin vous pourrez découvrir la composition du nouveau C.A du Foyer Rural dans laquelle figureront des nouveaux venus dont le Foyer à grand besoin pour assurer la continuité de ses activités et y apporter du sang neuf et des idées nouvelles.

### Activité du 1<sup>er</sup> semestre 2016 :

**12 mars** soirée théâtre – A nouveau une très belle réussite pour cette soirée où le rire et la bonne humeur étaient comme d'habitude au rendez-vous.

**2 juillet** animation autour du Guet-Apens organisée avec la Municipalité et le Guet-Apens. Nous reviendrons sur cette soirée dans le prochain bulletin.

Fin 2015 disparaissait Jacques Gilbert, médaillé d'argent de la Jeunesse et des sports en 2011, qui a été de très nombreuses années membre du C.A. du Foyer Rural de Pigny, (jusqu'en 2011 où il assurait la fonction de trésorier).

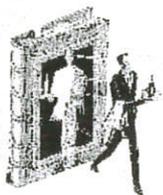
Dès 1983 il a été à l'origine de la création de la section les Amis de l'Ecole, en 1986 il a assuré la mise en place du cinéma rural itinérant.

Auteur d'un document sur l'histoire et le patrimoine de la commune de Pigny, sur les «Saint Vincent» de Pigny et les «Saint Paul» de Vignoux-sous-les-Aix, il a également été vice-président des fédérations départementale et régionale des Foyers Ruraux.

Bonne vacances  
à toutes et tous.

Le Président  
Philippe DUBOIS





## CAFÉ LITTÉRAIRE

### « Le marque-page »

Après avoir recueilli, dans des précédents articles, les impressions de Maryse, notre animatrice, puis de Fabrice qui nous accueille chaque mois, quelques adhérentes ont accepté de nous faire partager leurs ressentis sur la lecture, sur le café littéraire ... Voici aujourd'hui le témoignage de Martine. D'autres témoignages recueillis vous seront présentés dans un prochain numéro.



20

#### ***Vous aimez lire ; qu'est-ce que le fait de lire vous apporte ?***

Je suis une lectrice compulsive. Lire est depuis toujours pour moi plus important que manger. Mon père disait « elle mange des livres ». Lire m'apporte un énorme plaisir et aussi une forme d'évasion. L'autre forme que je pratique, c'est le dessin et la peinture. Mais la lecture, c'est constant, tous les jours, y compris en voyage ou ailleurs. Mon conjoint se plaint un peu...

#### ***Quel genre de livres aimez-vous ?***

Je lis énormément, de préférence des romans, mais pas que. De préférence des livres épais, voire en plusieurs tomes, l'idéal « La recherche du temps perdu » de Proust, par exemple, ou en plus actuel les 4 tomes de « Millénium » de Stieg Larsson. Dans les deux, pénétrer dans un univers, l'explorer attentivement. Il me faut à la fois une excellente écriture, et là, c'est pas toujours gagné d'avance, notamment avec les romans étrangers pas toujours traduits au mieux, et quelque chose d'intrigant, qui m'amène à m'interroger, que ce soit dans un thriller, ou un roman classique (le dédale de la psychologie des personnages), un roman historique (est-ce bien comme cela que l'on vivait...), des territoires lointains (mais tiens donc comme c'est curieux là-bas...).

#### ***Vous faites partie d'un café littéraire; pouvez-vous me décrire ce qui vous plaît dans le fait de vous retrouver au Guet-Apens autour de Maryse pour discuter d'un livre ?***

Et bien :

- c'est très sympa, très convivial, un bon moment, autour d'un verre. Je trouve juste dommage qu'on n'ait pas plus l'occasion de s'étendre sur ce que l'on a ressenti, mais ce n'est guère possible car nous sommes nombreux.
- Il est très curieux de connaître les avis des uns et des autres, je suis toujours sidérée de voir des ressentis tellement différents, tellement que j'ai envie de me pincer parfois ou même de vérifier par ailleurs si des avis aussi tranchés que les miens existent quelque part.
- L'analyse que fait Maryse est intéressante : on est moins dans le ressenti, on est plus dans la fabrication d'un livre, Maryse nous fait comprendre comment l'auteur a procédé pour élaborer son ouvrage. C'est une autre manière d'appréhender un livre ; j'en viens à analyser les livres aussi un peu de cette façon, ou du moins, j'essaie.

#### ***Quel est le livre que vous avez préféré ?***

J'aime tellement les livres (quand je les aime) et aussi je les déteste tellement (quand je suis déçue) que je ne peux avoir un livre favori, c'est tout simplement impossible.

J'ai eu 4 réels coups de cœur sur ces trois années, pour des raisons différentes, comme on aime des enfants pour des raisons différentes, et pour ces coups de cœur, la notion de découverte, d'exploration, joue beaucoup :

« Plonger » de Christophe Ono-Dit-Biot, « La survivance » de Claudie Hunzinger, « Réparer les vivants » de Maylis de Kerangal et « Ce qu'il advint du sauvage blanc » de François Garde.

Hors catégorie « Rébecca » de Daphné du Maurier, un vrai souvenir d'adolescente, une madeleine de Proust en quelque sorte.

Martine

*Si vous aimez lire, échanger, partager, venez nous rejoindre.  
Reprise des séances en septembre 2016.*

***Pour tout renseignement, contactez :***

Lucette Lagneau 06 60 45 08 17

Nicole Orbach 06 98 85 72 96

Chantal Cernon-Rousseau 06 65 06 07 56

## SECTION CHORALE



### CHORALE QUI GRANDIT AVEC LE TEMPS

La chorale a bien grandi et maintenant elle sort du département pour aller donner des concerts.

Le 16 avril 2016 nous avons été accueillies avec 150 autres choristes dans le magnifique théâtre à l'italienne de NERIS-LES-BAINS.

Fortes du succès rencontré, le 23 avril nous avons continué à enchanter et... en chantant... les mélomanes de NEUVY-SUR-BARANGEON en son église.

Pour terminer ce premier semestre, nous nous sommes produites à PIGNY devant notre public acquis d'avance et le 22 juin nous avons donné un concert à la maison de retraite de Boisbelle à Fussy.

FELICITATIONS à notre Chef de Chœur, Jean-Louis THOMAS qui arrive à diriger 30 femmes – riches de leurs différences - avec la pédagogie nécessaire ; merci aussi pour les arrangements adaptés aux chœurs de femmes.

Si le cœur vous en dit, venez nous rejoindre les mardis de 20h30 à 22 h dans la Salle des Fêtes de PIGNY. Il n'est pas nécessaire de lire la musique pour vous faire plaisir, mais si toutefois vous êtes musiciennes cela n'est pas un handicap, bien au contraire.

Nous vous disons donc à la rentrée  
et bon été en attendant.

La chorale « Chantons en Terres Vives »



## ATELIER DU MERCREDI



**MAXIME**

J'aime bien y retrouver mes copains et j'adore faire le clown quand on fait les artistes du cirque. J'ai appris à jongler avec des balles. C'est trop cool et c'est facile !

## Micro trottoir à la sortie de l'atelier du mercredi

**MELISSA**

La cuisine c'est mon activité préférée. On mange ce que l'on a fait et l'on rapporte le reste à la maison. Un jour on a cassé des œufs que l'on a mis dans la farine à même la table. On a fait aussi de la soupe aux lentilles elle était trop bonne.



**HUGO**

Comme Maxime j'adore l'activité cirque. J'aime un peu moins les activités manuelles, je pense que je ne sais pas faire mais j'essaie quand même et quand je réussis je suis content.

**FAUSTINE**

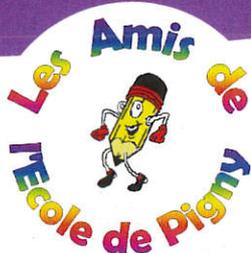
Les activités manuelles me plaisent bien. Jouer au loto aussi. On est bien dans la salle des sports il y a beaucoup de place. Nous avons participé à la réalisation des hôtels à insectes qui sont installés à différents endroits de la commune.



*Pour conclure, on adore se retrouver avec Josiane pour faire plein d'activités.*



## LES AMIS DE L'ÉCOLE



Dernière ligne droite avant la fin de l'année scolaire....

Cette année encore, notre association a œuvré et proposé plusieurs manifestations, telles que la bourse aux vêtements, la fête de Noël et les rifles.

Comme à son habitude, la fête de l'école a finalisé le travail de notre association.

Un spectacle proposé par l'équipe enseignante, la soirée s'est prolongée avec notre traditionnelle kermesse avec jeux, boissons et de quoi se restaurer.

Les Amis de l'école tiennent à remercier les bénévoles pour leur investissement et les parents qui spontanément nous aident à chaque manifestation.

Rendez-vous à la rentrée pour assister à notre assemblée générale qui accueillera avec grand plaisir tous les nouveaux parents qui souhaitent s'investir dans notre association.

*Aurélia B., Emilie S., Emmanuel D., Nathalie D., Aurore G., Delphine G., Jennifer I., Angéline L., Christelle L., Audrey M., Sophie P., Christelle P., Stéphanie P., Elen P., Isabelle R., Valérie S., Noémie V., Laetitia V., Jean-Charles W., Emilie W.*



## LES ILLUMINÉES



Notre 8<sup>e</sup> cérémonie des illuminées a encore été un franc succès.

La soirée a débuté par un concert du groupe Mozambik sur des airs latins. Les 150 personnes qui ont répondu présentes se sont régalées avec notre paëlla géante.

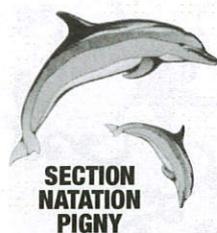
La soirée s'est poursuivie avec DJ Napo jusqu'au petit matin. Les bénéfices de cette formidable soirée seront reversés à l'association de l'IME du Vouzay.

Nous remercions chaleureusement tous les bénévoles, les donateurs, la mairie, le foyer rural ainsi que les musiciens et le DJ qui ont joué à titre gracieux.

Les Illuminées



## SECTION NATATION



La saison de la section natation s'est achevée le 11 juin à la piscine des Gibjons. Nos petits et nos grands nageurs ont travaillé dur chaque samedi soir de 19h à 20h et ont bien progressé grâce à nos quatre moniteurs. Comme chaque année, nos jeunes sportifs ont reçu chacun une médaille lors de la remise des récompenses qui a eu lieu le vendredi 17 juin.

Cette année encore, la participation de parents accompagnateurs a permis le bon déroulement des 27 séances que comptait la saison 2015/2016. Un grand merci à eux! Si le nombre des accompagnants ne change pas, nous pouvons espérer reconduire une nouvelle saison en toute sérénité.



### LES RÉSULTATS 2015/2016 :

<b>Encouragements Étoile de mer</b>	MORCICEK Dilay
<b>Petite Grenouille</b>	CABANE Christina, DEFONTAINE Morgane, GENESTE Flora, GIET Raphaël, HAJJI Marwane, HAJJI Nahil, LEITE Cylio, MOTUT Zoé, SILVESTRE Lucas
<b>Sirène</b>	BARBOSA Eliot, BARRIOL Marin, BOIN Faustine, CHAILLOUX Cléo, CHOUAGHI Kassim, DUBOIS Agathe, DUMONTET Emma, FARESCOUR Loïc, NICOLAS Stella-Gabrielle, ROCHER Esteban, ROCHER Estrella, SABOURIN Maxime, URBAIN Orane, DURAND Emile
<b>Pieuvre</b>	BARTHELEMY Clara, CHOUAGHI Jamel, FREMIOT Thimothé, GENESTE Victor, SILVESTRE Axel
<b>Encouragements Otarie (sauvetage)</b>	FOUCHET Thaïs, GIET Fanny, LEDEVIN Clémence, CROCHET Paul
<b>Baleine</b>	BONDON Ronan, MOTUT Chloé
<b>Encouragements Marsouin (sauvetage)</b>	BERNARD Matéo, BONDON Hugo, BRETAGNOLES Flora, BRETAGNOLES Léa, DURAND Florine, SABOURIN Margaux

Mickaël GENESTE  
Responsable de la section natation

## SECTION PATCHWORK



Depuis le mois de septembre, les membres de la section se retrouvent chaque jeudi pour confectionner de nouveaux ouvrages.

Au cours de l'année, la section a participé aux journées de l'amitié proposées par plusieurs clubs de la région.

A leur tour, le samedi 30 avril, les patcheuses de Pigny ont organisé leur 4<sup>e</sup> journée de l'amitié, qui a réuni une quarantaine de passionnées pour quelques heures de couture et de convivialité.

Contacts :

Chantal Pinaud - Tél 02 48 69 38 26

Annick Trouvé - Tél 02 48 69 35 14

## AMICALE VIGNERONNE DE SAINT VINCENT



pommes) l'ancien bâtonnier Jean Louis RIVIERE a transmis le bâton au nouveau qui le gardera pendant une année. Pour 2017, le bâtonnier sera Didier CLAVIER.

En mars 2016, l'amicale vigneronne a réélu un nouveau bureau suite au décès de Jacky Gilbert (secrétaire) et au départ de Bernard Gillet (trésorier) :

Président : Pierre CLAVIER  
Président Adjoint : Daniel MULON  
Secrétaire : Josiane BERTON  
Secrétaire adjoint : Didier CLAVIER  
Trésorier : Danièle CHAUVEAU  
Trésorière Adjointe : Isabelle CLAVIER

La tradition est maintenue dans notre village, même s'il n'y a plus de vigneron.

Le Président  
Pierre CLAVIER

L'Amicale Vigneronne fête traditionnellement son saint patron « Saint Vincent » (patron des vignerons) durant la première quinzaine de janvier.

Cette année, le 24 janvier 2016 c'est Vianney BERNARD qui a reçu le bâton.

Un cortège de personnes en costume berrichon accompagne les anciens et les nouveaux bâtonniers à la cérémonie religieuse, suivie d'un vin d'honneur où l'on déguste la galette berrichonne arrosée d'un vin de Menetou. L'après-midi vers 17h30 après le repas berrichon (langue de bœuf, tête de veau, coq au vin, fromage de chèvre et tarte aux



# DOUBL' COIF

**NOUVELLE  
ADRESSE**

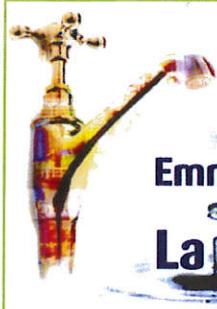
*Coiffure mixte*



171, route de la Charité - 18000 BOURGES

**02 48 68 98 91**

du mardi au vendredi : 9h - 18h  
samedi : 9h - 16h



**Emmanuel  
Laissus**

*Artisan Plombier  
Installation Sanitaire*

Pose de faïence

15 route de Menetou Salon  
18110 PIGNY  
emmanuel.laissus@wanadoo.fr

☎ 06 08 36 75 63

RCS 326 253 652



## Body line

INSTITUT DE BEAUTÉ

**Tél. 02 48 69 07 82**

8 bis, route de Menetou - 18110 Fussy

**SARL CHATREIX**

**careco**  
PIECES D'OCCASION GARANTIES

**CARECO BOURGES**

19, rue d'Auron 18110 VIGNOUX SOUS LES AIX  
e-mail : careco.chatreix@orange.fr  
www.careco.fr  
Tél. 02 48 64 69 71 - Fax. 02 48 64 54 58



Bernard Rousseau



Philippe Dubois

## Le berrichon

**Le Berry selon Alain Fournier est  
“un pays qu'on ne voit qu'en écartant les branches”.**

*Si on s'en donne la peine, on découvre au détour d'une conversation quelques noms de lieux savoureux, héritage d'un parler qui disparaît peu à peu au fur et à mesure que la ruralité recule. Le berrichon fait partie de notre patrimoine, il recèle des trésors de poésie par ses sonorités et sa composition.*

A Pigny, le nom des rues est issu souvent des noms du cadastre ou choisi pour conforter les traditions locales, la Marivol (la coccinelle), les Irantèles (petites toiles d'araignées nimbées de rosée au petit matin), l'ouche aux grains (parcelle close près des bâtiments de la ferme, consacrée aux cultures vivrières ou fourragères), le crot maillet (le crot est une petite mare où on menait les bêtes pour les faire boire), les Tridelles (petites baies sauvages).



RUE  
de la MARIVOL



RUE  
des IRANTÈLES



RUE  
des TRIDELLES

Au détour d'une conversation on découvre de multiples expressions comme **s'areuiller, tazonner, gueucher...**

**Le Dédé, Y s'areuille :**

il regarde avec étonnement.

**Le soleil y m'aberlute :**

le soleil m'éblouit

**Y m'a fait un travail d'arcandier :**

il s'y prend mal, il fait beaucoup d'efforts pour obtenir peu de résultat.

**A la vigne, on va commencer par les acoïnçons :**

les bouts de rangs dans les coins

**La chieuve a fait un ptit chigat :**

la chèvre a fait un petit chevreau

**Ce soir on va écaler les calons :**

retirer la coquille des noix.

**Les poules ont trouvé une musse dans la bouchure :**

elles ont trouvé un passage étroit dans la haie

**Les poules sont gueuchées sur la chieuve :**

les poules sont grimpées sur le chevalet de bois qui sert à scier les bûches.

**Il arrête pas de tazonner :**

il prend son temps pour faire les choses, c'est un tazon.

**Il va tomber un agat d'iau :**

il va y avoir une forte averse.

**Un p'tit pochon :**

sac en toile ou en papier

**Voici un petit texte, amusez-vous  
à le traduire vous avez la solution à l'envers...**

- 1 • *Il a voulu grimper sur le taripet anc' la remorque, mais il a varsé.*
- 2 • *L'Farnand il a calanché, le v'la arrié au boul'vard des allongés.*
- 3 • *Y d'vait pas fumer assez, y gueurlassait du matin au soir.*
- 4 • *l'Marcel il est rentré de l'enterrement fin saoul, il est tombé dans la rouette en dormant.*
- 5 • *Au pé lapin, j'y ai douné un coup de bâton sul carclot, ça l'a estourbi pour de bon.*
- 6 • *Gamins, on feurgassait dans les trous du sol dans les champs en espérant attraper des geurllets.*
- 7 • *Le geau s'était caché dans le rassicoïn du poulailler, il sentait ben qu' son heure arrivait.*
- 8 • *Le chien a complètement débeziqué la poupée d'la gamine à coups de dents*
- 9 • *Anc la vieusté, on n'est pu bon a ren. Par c' temps d'gelée, on reste acni toute la sainte journée devant les landiers a feurgasser dans les braises.*
- 10 • *Faut-y et' mieux resserré ou ben drilloux*
- 11 • *Dans l'atelier de Raymond, c'est tellement embeurnillé qu'une mée gobette a y r'trouverait pas ses petits.*
- 12 • *Ah, mon vieux, quand sa fumelle a l'a appelé, il est parti, ça a pas pâté !*
- 13 • *Anc yeu couches jetables, y a plus besoin de bourasser.*
- 14 • *D'ou qu'tu d'vin, t'es tout gauilloux.*
- 15 • *Y m'avait volé des chiques, je t'y ai donné une bourbancée.*
- 16 • *Ferme ta braguette, la gobette va te manger la gueurlliche.*
- 17 • *Si y mangeait pas tant, l'aurait pas c't' allure de naurain*

**EN CONCLUSION :**

Le berrichon va s'atténuer, doucement. Il est voué à disparaître, regrette Mic Baudimant.  
Et avec lui, tout un pan de la culture rurale de cette terre de Berry.

«*Le berrichon, c'est une intonation, c'est la lenteur, c'est la discrétion... La langue, c'est ce qui exprime le plus profondément ce que l'on est*»

**RÉPONSES DU JEU :**

- 1 • Il a voulu grimper sur le talus avec la remorque mais il a versé.
- 2 • Le Farnand est mort ! Le voilà arrivé au cimetière.
- 3 • Il ne devait pas fumer assez. Il toussait du matin au soir.
- 4 • Le Marcel est rentré saoul de l'enterrement. Il est tombé entre le lit et le mur en dormant.
- 5 • Au père lapin je lui ai donné un coup de bâton sur la tête. Ça l'a assommé pour de bon.
- 6 • Enfants on fouillait dans les trous du sol dans les champs en espérant attraper des grillons.
- 7 • Le coq s'était caché dans le coin du poulailler, il sentait bien que son heure arrivait.
- 8 • Le chien a complètement déchiqueté la poupée de la gamine à coups de dents.
- 9 • Avec l'âge, on n'est plus bon à rien. Par ce temps froid, on reste assis toute la journée devant les chenets à gratter dans les braises.
- 10 • Faut-il mieux être constipé ou avoir la diarrhée ?
- 11 • Dans l'atelier de Raymond c'est tellement encombré qu'une truie n'y retrouverait pas ses petits.
- 12 • Ah mon vieux, quand sa femme l'a appelé, il est parti. Ça n'a pas traîné.
- 13 • Avec les couches jetables, il n'y a plus besoin de langer.
- 14 • Dou viens-tu ? Tu es tout boueux.
- 15 • Il m'avait volé des billes. Je lui ai mis une correction.
- 16 • Ferme ta braguette, la truie vas te manger le « zizi »
- 17 • Si il ne mangeait pas tant, il n'aurait pas cette allure de cochon.

# NOTES



